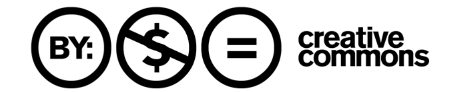


Médiévales

Produits agricoles et commerce maritime en Ifrīqiya aux XIIe-XVe siècles

Tahar Mansouri



Médiévales 33, automne 1997, pp. 125-139

Tahar MANSOURI

PRODUITS AGRICOLES ET COMMERCE MARITIME EN IFRĪQIYA AUX XIIe-XVe SIÈCLES

« L'attention s'est concentrée sur le grand commerce qui seul laisse des traces dans les archives... Or quelle que puisse être l'importance du grand commerce dans l'évolution de ces sociétés, il ne faut pas perdre de vue que le Maghreb est resté jusqu'à nos jours un pays rural »[1]. Voici un constat qui n'a cessé d'être conforté. Mais comment peut-on comprendre l'évolution économique du Maghreb médiéval, étant donné la rareté sinon l'absence de documents relatifs à son évolution interne, si ce n'est à travers l'étude des relations commerciales que le Maghreb entretenait avec les mondes méditerranéen ou sub-désertique[2] ? Au lendemain de l'arrivée des tribus arabes nomades[3] le pouvoir central s'était

1. Bernard ROSENBERGER, « L'histoire économique du Maghreb », dans *Geschichte der Islamischen Länder, Handbuch der Orientalistik*, Leyde-Cologne, 1977, p. 205.

2. Les études sur le grand commerce sont nombreuses et confirment le constat formulé par Bernard Rosenberger : cf. A. E. SAYOUS, *Le commerce des Européens à Tunis depuis le XVe siècle jusqu'à la fin du XVIe*, Paris, 1929 ; L. BALLETTO, « Bougie nei manuali toscani di mercatura del Due-Trecento », dans *Italia e Algeria, aspetti storici di un'amicizia mediterranea*, Milan, 1983, p. 81-95 ; ID., « I Genovesi a Tunisi sulla fine del Duecento », dans *La storia dei Genovesi, Atti del convegno di studi sui ceti dirigenti nelle istituzioni della Repubblica di Genova (15-17 aprile 1986)*, vol. 7, p. 81-97 ; ID., « Tra il regno di Tunisi e la Riviera ligure di Ponente alla fine del Duecento », *Intermelion*, 1, 1995, p. 15-24 ; ID., « Gênes et le Maghreb au XVe siècle », dans *L'Occident musulman et l'Occident chrétien au Moyen Âge*, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, série Colloques et séminaires, 48, Rabat, s. d., p. 91-106 ; ID., « Tra Genovesi e Musulmani nel XIII° secolo », dans *Musulmans et Européens du VIIIe au XIIIe siècle*, Colloque du département d'histoire de Mannouba, Tunis, mars 1996 (sous presse) ; B. DOUMERC, « Venise et la dynastie ḥafṣide à la fin du XVe siècle », *Les Cahiers de Tunisie*, 137-138, p. 111-130 ; ID., « Le corail d'Ifrīqiya à la fin du Moyen Âge », *Bulletin archéologique du Comité de travaux historiques et scientifiques*, 19, 1983, fasc. B, Afrique du Nord, Paris, 1985, p. 479-482.

3. L'arrivée des Banī-Hilāl a fait couler beaucoup d'encre hier comme aujourd'hui, sévèrement jugée par des plumes citadines et parfois allogènes, telles que celle d'Ibn Khaldoun ; voir encore au début du siècle H. H. 'ABD AL-WAHHĀB, *Šahirāt al-Tūnisiyyāt*, Tunis, 1917, p. 89-90. Pour mieux comprendre le processus de la bédouinisation dont on accuse : les Banī-Hilāl ; J. PONCET, « Le mythe de la catastrophe hilālienne », *Annales ESC*, 1967, p. 1099-1120 ; J. BERQUE, « Du nouveau sur les Banī-Hilāl », *Studia islamica*, 36, 1972, p. 99-111 ; ID., *De l'Euphrate à l'Atlas*, Paris, 1978, t. 1, p. 54-67 ; T. MAN-

effrité et l'Ifrīqiya avait perdu un ensemble de prérogatives. Depuis le transfert du pouvoir fāṭimide de Mahdiya au Caire et durant la courte période de dépendance à l'égard des anciens maîtres, qui avaient changé d'objectifs et de priorités en même temps que de domicile, l'Ifrīqiya semblait abandonnée par l'Orient, avant qu'elle-même ne s'en libère. Dans son nouveau statut, dépendante ou libre, elle regardait vers l'Orient continental beaucoup plus que vers la mer, car l'ordre ou le danger ne venaient d'abord que de l'Orient, ce qui explique l'abandon, dans un premier temps, de toute initiative tournée vers le monde méditerranéen ou vers les activités navales. Quand elle tenta de s'investir dans les activités maritimes, la Méditerranée commençait déjà à changer de maîtres et il devenait de plus en plus difficile de contrôler les côtes[4] et d'avoir accès à la mer, du moins sur la côte orientale du Maghreb. Comment cette nouvelle situation va-t-elle se traduire sur le plan commercial et dans quelle mesure l'activité commerciale exprime-t-elle l'économie ifrīqiyenne entre le XIIe et le XVe siècle ?

L'agriculture : la terre laissée aux pâturages

Au XIe siècle l'agriculture (dans son sens strict d'exploitation du sol) n'était pas dans ses heures de prospérité. La nature il est vrai n'avait jamais été – elle ne l'est toujours pas – favorable au travail de la terre[5]. Le climat méditerranéen en effet n'assure pas une quantité d'eau régulière et oblige à irriguer, ce qui explique l'abondance de citernes, bassins, canaux, aqueducs et puits laissés par les différentes époques passées[6]. En outre la politique fiscale des Fāṭimides, dictée sans doute par leur projet d'expansion vers l'Orient, a lourdement pesé sur le travail de la terre, puisque les contribuables devaient approvisionner le trésor califal. De plus al-Mu'izz, au moment de son départ pour le Caire, aurait laissé à son gouverneur ziride la consigne de « ne jamais réduire l'impôt dû par les Bédouins »[7], ce qui veut dire en clair que, pour maintenir ses sujets dans l'obéissance et pour assurer au trésor des rentrées substantielles, il voulait écraser d'impôts les habitants des campagnes et les tribus locales. En conséquence, une certaine résistance à payer les impôts et même à exploiter la terre se faisait sentir au début de l'époque ziride. Et quand les Hilāliens apparurent avec leurs trou-

SOURI, « L'huile et l'olivier dans le monde méditerranéen : le savoir et le commerce », dans *La dynamique économique à Sfax entre le passé et le présent, Actes du Colloque international, 28-30 novembre 1991*, Sfax, 1993, p. 49, n. 17.

4. T. MANSOURI, *loc. cit.*, p. 49.

5. J. DESPOIS, *La Tunisie orientale, Sahel et basse steppe*, Paris, 1955, t. 1, p. 209-221.

6. M. SOLIGNAC, *Recherches sur les installations hydrauliques de Kairouan et des steppes tunisiennes du VIIIe au XIe siècle, Annales de l'Institut d'Études Orientales* (désormais abrégé *AIEO*), Alger, 1952.

7. A. BEN HAMADĪ, « Bad al-Munarağat al-Hamma fī awdha al-milkiyyat al-ziraiya fī Ifrīqiya », *Dirasāt Ta'rīḫiya*, 43-44, 1992, p. 98-100.

peaux sur les frontières méridionales de l'Ifrīqiya, l'économie de celle-ci commençait déjà à s'orienter vers un mode d'exploitation pastorale.

L'arrivée des Banī-Hilāl a coïncidé avec la décomposition de la principauté ziride, qui n'avait les moyens ni de négocier pour arrêter l'immigration hilālienne, ni de défendre les côtes, devenues une cible facile pour les marins occidentaux. L'insécurité venait donc des côtes comme du continent. En effet la présence de la marine occidentale au large des côtes ifrīqiyennes représentait alors beaucoup plus une menace qu'une ouverture vers la Méditerranée ; elle ne deviendra bénéfique, pour le pouvoir et pour les marchands locaux, qu'à partir du XII[e] siècle. L'économie ifrīqiyenne a donc dépendu de l'évolution sociologique locale, de la conjoncture internationale et de l'évolution du pouvoir politique et il semble que l'orientation vers le grand commerce en Méditerranée et dans le Sahara ait été la seule issue.

Du côté du Sahara, les routes caravanières, très importantes, dépendaient plus des tribus bédouines qui en contrôlaient le passage que de la volonté d'un quelconque pouvoir central[8]. La paix continentale n'étant pas toujours assurée, des tribus comme les Ūlād Abī al-Layl, les Ūlād al-Muhalhil et les K[c]ub avaient leur mot à dire dans le domaine politique : la sécurité des caravanes dépendait d'eux et il leur arrivait même d'assiéger Tunis[9]. Le pouvoir central est donc souvent menacé dans son existence comme dans ses ressources financières et les mouvements des tribus déstabilisent le pays. Les premières victimes de l'insécurité étaient les travailleurs de la terre. Dans les moments troubles, ils ne pouvaient jamais sauver l'intégralité de leurs biens ; les méfaits de l'homme, conjugués à ceux de la nature firent reculer le travail de la terre, qui acheva de se détériorer devant la progression de l'élevage. La terre servait désormais plus au pâturage qu'aux labours, et les échos de ces transformations se font sentir dans l'activité commerciale.

Du côté maritime, nous constatons les difficultés rencontrées par les Ḥafṣides pour résister aux expéditions menées par la marine occidentale[10] ou même maghrébine, comme en 1316, quand le sultan ḥafṣide

8. AL-BURZULĪ, *Fatāwi*, ms. 5372, Tunis, BN, f[o] 120r[o]-121v[o], présente les dispositions juridiques concernant les risques des marchands et des marchandises ; AL-ZARKAŠĪ, *Ta'rīḫ al-Dawlatayn al-Muwaḥḥidiya wa-l-Ḥafṣiya*, M. MADHOUR éd., 2[e] éd., Tunis, 1966, p. 56, raconte que Haddaj b. 'Ubayd al-Ka'bi, chef de la tribu de K[c]ub, aurait été massacré à la mosquée Al-Zītūna parce qu'il avait osé entrer dans la salle de prière avec ses chaussures ; mais l'auteur ajoute que le motif réel était la responsabilité des K[c]ub dans l'insécurité des voies.

9. AL-ZARKAŠĪ, *op. cit.*, p. 83 ; il rapporte aussi qu'en 708/1308 les Arabo-Bédouins ont multiplié les razzias contre Tunis (p. 57) et qu'en 711/1311 les tribus bédouines dominaient l'Ifrīqiya au point de rendre la circulation impossible entre l'est et l'ouest du Maghreb (p. 61, 68).

10. T. MANSOURI, « Le Maghreb médiéval face aux expéditions occidentales », 6[e] Congrès international d'Histoire du Maghreb, Tunis, décembre 1993, sous presse. Voir S. D. GOITEIN, *A Mediterranean Society*, University of California Press, 1967, t. 1, p. 308-310.

se plaignit au roi d'Aragon des méfaits de la marine de Ceuta[11]. Il manquait une véritable flotte capable d'assurer à la fois la défense des côtes et la liaison entre les différents ports de l'État ḥafṣīde ou de ceux-ci avec le reste de la Méditerranée[12]. Il existait des armateurs locaux, mais leur faible présence dans les textes ne permet pas de supposer l'existence d'une marine ifrīqyienne capable de sillonner la Méditerranée[13]. Le royaume ḥafṣide n'avait pas la stratégie de développer une marine militaire capable d'assurer la protection des convois de marchands ; d'ailleurs au moment du débarquement de Louis IX, lors de ce qu'on appelle la huitième croisade, al-Mustansir al-Ḥafṣī a préféré négocier et il projetait, en cas d'échec, de fuir Tunis pour Constantine[14]. L'Ifrīqiya était donc, depuis le départ des Fāṭimīdes pour l'Orient, coincée entre des forces adverses et, si les négociations avec les puissances occidentales qui cherchaient à prendre pied sur les côtes étaient possibles, avec les tribus bédouines les rapports n'étaient pas faciles : le développement économique interne fut donc sacrifié au profit du commerce maritime[15].

Échanges de produits animaux et de produits végétaux

Les études sur le commerce extérieur de l'Ifrīqiya et, plus généralement, du Maghreb médiéval sont relativement abondantes mais inégalement réparties. Du côté du Maghreb, pour différentes raisons, les chercheurs n'ont pas pu dépasser les informations des géographes arabes, compilées par les générations successives jusqu'au XXe siècle ; or, si les études élaborées en Europe se fondent elles aussi sur les sources arabes, traduites ou non, elles utilisent également des documents d'archives conservés dans les dépôts occidentaux, en Albanie, en Italie, en Espagne, en France et en ex-Yougoslavie[16]. Ajoutons à cela l'intérêt

11. M. A. ALARCÓN SANTON, R. GARCÍA DE LINARES, *Los documentos árabes diplomáticos del Archivo de la Corona de Aragón*, Madrid, 1940, p. 299-300 (texte arabe), voir M. CHÉRIF, *Nouveaux documents et études d'histoire de l'Occident musulman*, Tétouan, 1996, p. 11-13.

12. IBN 'ABD AL-BĀSIṬ, *Al-Rawḍ al-Basim fi Hawadith al-'Umur wa -l-Tarağim*, traduit par R. BRUNSCHVIG, *Deux récits de voyage inédits en Afrique du Nord*, Alger, 1936, p. 35-36, 67-68 (Extrait des *Annales de l'Institut d'Études Orientales d'Alger*) ; A. E. SAYOUS, *op. cit.*, p. 48 ; E. ASHTOR, *Levant Trade in the Later Middle Ages*, Princeton, 1993, p. 9.

13. M. A. ALARCÓN SANTON, R. GARCÍA DE LINARES, *op. cit.*, p. 245 ; AL-ZARKAŠĪ, *op. cit.* ; M. AMARI, *I diplomi arabi del R. Archivio fiorentino*, Florence, 1876, p. 131, 133, 146, 148, 156.

14. IBN AL-QUNFUḎ, *Al-Fārisiyya fi mabādi' al-Dawla al-Ḥafṣiya*, M. C. NAIFAR, A. TURKI éd., Tunis, 1968, p. 132 ; cf. T. MANSOURI, « Ibn al-Qunfuḏ, historien de la VIIe et de la VIIIe croisade », Colloque Ibn al-Qunfuḏ, Institut des Études sociales, Université de Constantine, octobre 1993, sous presse.

15. T. MANSOURI, « Les communautés marchandes occidentales dans l'espace mamluk », dans *Coloniser au Moyen Âge*, M. BALARD, A. DUCELLIER dir., Paris, 1995, p. 100-101.

16. S. BONO, « Le relazioni commerciali fra i paesi del Maghreb e l'Italia nel

croissant, en Italie surtout, pour la publication de documents d'archives, qui se révèlent fort utiles pour la compréhension des relations nord/sud au Moyen Âge, et plus particulièrement pour essayer de retracer l'évolution de l'économie ifrīqiyenne et la nature de la consommation alimentaire, parfois même de percevoir, à travers les échanges, des relations entre l'alimentation et le sacré.

À la fin du XIe siècle, les relations méditerranéennes se sont dégradées dans le mouvement des croisades, rendant plus difficiles les échanges commerciaux. Au XIIe siècle seulement, de nouveaux types de rapports vont s'établir entre les différentes puissances[17], fondés sur des bases juridiques, par des traités signés entre les divers partenaires méditerranéens. La plupart de ces traités expriment officiellement les besoins, les craintes, les volontés et les exigences des uns et des autres, mais ils ne dévoilent pas forcément les vrais problèmes des contractants, les évolutions internes, les échanges officieux, les relations « marginales ». Les premiers traités signés entre le Maghreb et l'Europe, après le renversement de la situation en Méditerranée, vont permettre l'émergence d'une nouvelle documentation, essentiellement des actes notariés, qui viennent opportunément compléter nos sources trop pauvres[18]. C'est à travers cette documentation éparse que nous avons glané des informations sur le commerce des produits agricoles originaires d'Ifrīqiya entre le XIIe et le XVIe siècle.

L'exportation du cuir et de la laine

Les traités signés avec plusieurs villes marchandes occidentales montrent l'Ifrīqiya comme un grand exportateur, ce qui suppose une production et des surplus. Or les plus grosses exportations sont des produits agricoles d'origine animale. Plusieurs villes de la côte pratiquent ce commerce et elles écoulent les produits des campagnes environnantes[19], mais le rôle essentiel est joué, semble-t-il, par Tunis et

Medioevo », *Quaderni dell'Istituto italiano di cultura di Tripoli*, 4, 1967, p. 1-20 ; G. JEHEL, *Les Génois en Méditerranée occidentale (fin XIe-début XIVe siècles), ébauche d'une stratégie pour un empire*, Amiens, 1993 ; B. DOUMERC, « Venise et la dynastie hafside », *loc. cit.* ; Ph. GOURDIN, « Émigrer au XVe siècle. La communauté ligure des pêcheurs de corail des Marsacares », *Mélanges de l'École Française de Rome. Moyen Âge*, 102, 1990 ; G. PISTARINO, *Notai genovesi in Oltremare, atti rogati a Tunisi da Pietro Battifoglio (1288-1289)*, Gênes, 1986 ; D. VALÉRIAN, *Bougie, port méditerranéen du XIe au XVIe siècle*, mémoire de DEA, Université de Paris I, 1993-1994 ; L. BALLETTO, « Bougie nei manuali toscani... », *loc. cit.*

17. La discussion de ces rapports au moment où les Arabes dominaient le bassin occidental de la Méditerranée, par M. LOMBARD, *L'Islam dans sa première grandeur*, Paris, 1971 ; voir aussi H. PIRENNE, *Mahomet et Charlemagne*, Paris, 1937.

18. G. PISTARINO, « Genova e il Maghreb nel secolo XII », dans *Italia e Algeria, aspetti storici di un'amicizia mediterranea*, Milan, 1982, p. 23-68 ; L. BALLETTO, *loc. cit.*

19. D'après le traité du 14 septembre 1313 entre Pise et Tunis, les villes qui commercent avec les Pisans sont Bône, Tunis, Sfax, Gabès et Tripoli, cf. M. AMARI, *I diplomi arabi...*, *op. cit.*, p. 91.

Mahdiya. Nous avons essayé de suivre l'évolution de ces exportations entre la dernière décennie du XIIe siècle et la fin du XVe. Certes cette périodisation n'est pas toujours adéquate puisque les informations ne sont pas également réparties sur tous les siècles pris en considération, mais les chiffres donnent des indices de l'évolution et autorisent des conclusions au moins provisoires.

Les peaux et les cuirs occupent la première place parmi les produits exportés vers les différentes villes italiennes et vers l'Orient. Ils sont mentionnés comme produits d'échange entre Gênes et Tunis depuis le dernier quart du XIIe siècle[20]. Au même moment une série de lettres entre des marchands pisans et leurs homologues de Tunis livre des informations intéressantes, à la fois sur les rapports entre marchands et sur la nature des produits exportés de Tunis. La plupart des marchands de Tunis sont des corroyeurs et des pelletiers, qui, vers 1195-1197, ont vendu à crédit une grande quantité de peaux (10 755 peaux de moutons), de cuir et de laine (9 *cantares*[21]) à un groupe de marchands pisans, parmi lesquels Pace Pisano, pour une somme globale de 1 518 dinars[22]. Au XIIIe siècle nous constatons, malgré la discontinuité des documents, que ces produits animaux font souvent partie des cargaisons à destination de Gênes, de Pise ou de Venise : par exemple dans les 5 premiers mois de l'année 1289 les Génois ont transporté une quantité importante de peaux d'agneau et de laine. Un certain Leonardo di Siginbaldo a contracté un crédit de 200 doubles[23], qu'il payera à Gênes après l'arrivée des 8 poids *(pondi)* de peaux d'agneau (qui équivalent à 8 366 peaux)[24]. Un autre marchand génois a désigné un procurateur pour récupérer 400 cantares de laine, 200 cantares de toisons et 60 cantares de cuir[25]. Au mois d'avril, le drapier pisan Francesco Mella a reçu une quantité non spécifiée de « panni di lana » de Leonardo di Siginbaldo. Le 24 avril, Pasquale Facio a reçu 150 cantares de laine (cantares de Bône) de Manuel Figalo et Galgo de Castro[26] et le 13 mai, un groupe

20. G. PISTARINO, « Genova e il Maghreb... », *op. cit.*, p. 64-65. Il s'agit d'un contrat de nolissement signé à Gênes le 17 mai 1184, pour un transport de vin et d'huile vers Tunis et un transport en retour de 300 à 350 charges de peaux de chèvres et une quantité indéterminée de laine ; voir G. JEHEL, *Les Génois..., op. cit.*, p. 325-326.

21. Un cantare est égal à 50 kg, voir B. DOUMERC, *Venise et la Barbarie*, thèse de troisième cycle, Toulouse-Le Mirail, 1981, p. 270.

22. Il s'agit d'un dossier traitant du différend survenu entre les autorités de Tunis et Mahdiya et des marchands pisans ; ces derniers durent s'enfuir de Tunis, cf. M. AMARI, *I diplomi arabi..., op. cit.*, n° 15-17, 19-22, p. 21-22, 88, 90, 101, 103. Voir aussi S. BONO, « Le relazioni commerciali... », *loc. cit.*, p. 10 ; T. MANSOURI, « Les relations entre marchands chrétiens et marchands musulmans au Maghreb à la fin du Moyen Âge », dans Actes du 37e colloque international du Centre d'études supérieures de la Renaissance, Université de Tours, 4-9 juillet 1994 (sous presse).

23. Le double, *dupplum*, « doppia » ou « dobla » est le terme utilisé dans la documentation génoise pour désigner le dinār ḥafṣīde au poids de 4,72 g d'or.

24. G. JEHEL, « Catalogue analytique et chronologique des actes du notaire Petrus Batifolius », *Cahiers de Tunisie*, 99-100, 1977, p. 69-137 ; G. PISTARINO, *Notai genovesi..., op. cit.*, doc. 34 du 20 mars 1289, p. 51-52.

25. PISTARINO, *ibid.*, doc. 35 du 21 mars 1289, p. 53-54 ; doc. 36, p. 54-56.

26. *Ibid.*, doc. 70 du 24 avril 1289, p. 102-103.

de marchands loue à Pasquale Usodimare la « nave San Giovanni » pour le transport de 2 340 cantares de marchandises, composées uniquement de peaux d'agneaux, de cuir et de toisons[27]. Si de telles quantités sont exportées vers des villes comme Pise et Gênes, cela montre l'importance de la production animale mais reflète aussi un certain genre de vie. Apparemment la viande intervient pour une large part dans l'alimentation des habitants de l'Ifrīqiya médiévale. Car on peut supposer que les peaux commercialisées localement ou alimentant le commerce international correspondent à une consommation de viande bovine et ovine ; cela n'a rien d'étonnant puisque les occasions pour saigner un animal dont la viande est licite sont nombreuses, telles la fête du sacrifice (*'īd al-aḍḥā*) où la consommation de viande ovine est une obligation sacrée. D'autres fêtes imposent une importante consommation de viande[28], sans oublier la lourde obligation du *ḍiyāfa* – réception obligatoirement offerte au sultan en déplacement ou à ses percepteurs dans des circonstances précises[29]. On peut ajouter les diverses occasions familiales où égorger un mouton est une marque d'hospitalité, qui persiste aujourd'hui dans les campagnes de la Tunisie. Le cheptel semble très important puisqu'il dégage une quantité de laine suffisante pour satisfaire les besoins de la population et les nécessités du commerce. La laine et le cuir sont la base de l'artisanat local ; on utilise la laine pour l'habillement des riches comme des pauvres, de même l'usage des peaux et du cuir est fort diversifié : toutes formes d'attelage et de harnachement, toutes formes de chaussures, conservation et transport des liquides (eau, lait, miel, beurre), reliure des livres... La consommation locale est donc par force importante, même si elle laisse se dégager un surplus qui alimente le commerce extérieur non seulement vers l'Europe mais aussi vers l'Orient[30].

Omniprésence de l'huile d'olive

À la fin du XIIe siècle, l'huile d'olive ne figurait pas sur la liste des produits exportés, elle était au contraire importée et ce n'est qu'à la fin du XIIIe siècle qu'on la voit figurer dans les exportations vers l'Occident[31]. Aux Xe et XIe siècles les auteurs arabes notaient la présence d'olivettes dans les régions côtières, mais ce thème avait disparu au XIIe siè-

27. *Ibid.*, doc. 91 du 13 mai 1289, p. 130-133.

28. BAKRĪ, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. P. G. De Slane, Paris, 1965, p. 60-61 ; il rapporte qu'à Kairouan, un jour de la fête d'Achoura, on égorge 950 bœufs.

29. IBN AL-QUNFUḎ, *Al-Fārisiyya..., op. cit.*, p. 142 : en 681/1282, quand le sultan ḥafṣide Abū Isḥāq Ibrāhīm b. Abī Zakariyā' fuit Tunis, le gouverneur de Constantine, Muḥammad 'Abd Allāh Ibn Bufiyan, tiraillé entre l'obligation de *ḍiyāfa* et la peur du nouveau maître du royaume, ferme les portes de la ville et, par-dessus les remparts, offre au sultan fugitif du pain et des dattes.

30. S. D. GOITEIN, *A Mediterranean Society..., op. cit.*, t. 1, p. 112. Il est question d'un transport de cuir travaillé en direction de l'Égypte, destiné à la reliure de manuscrits, L. BALLETTO, « I Genovesi a Tunisi... », *loc. cit.*, p. 86.

31. G. PISTARINO, « Genova e il Maghreb... », *loc. cit.*, p. 65.

cle, ce qui suggère une certaine dégradation de l'oléiculture dans les temps d'anarchie qui suivent le départ des Fāṭimides. La progression des Almohades venus du sud du Maghreb occidental, en rétablissant une paix relative entre les villes et les campagnes, les sédentaires et les nomades, permit la reprise de l'oléiculture, avec des résultats tangibles à partir du milieu du XIII[e] siècle.

En effet, huit des cent trente-trois actes écrits à Tunis par le notaire génois Pietro Battifoglio entre le 20 décembre 1288 et le 24 juin 1289, concernent l'huile[32]. Les quantités d'huile achetées au premier semestre de l'année 1289 suggèrent une production assez importante puisque les négociants génois ont trouvé à acheter au marché de Tunis plus d'un million d'hectolitres. Au début du XIV[e] siècle Venise importe de l'huile d'Ifrīqiya : Marino Sanudo cite l'importation de 4 000 *botte*[33] d'huile, soit 28 000 hectolitres[34]. Ibn 'Abd al-Bāsiṭ rapporte que, au XV[e] siècle (867/1467), de grands navires vénitiens arrivaient à Tunis pour commercer et en outre pour transporter des marchands de Tunis à Alexandrie ; lui-même embarque sur un de ces navires, qui fait escale à Djerba où les marchands de l'île chargent divers produits, dont une grande quantité d'huile[35]. On note donc une certaine continuité dans le commerce de l'huile et une diversité des clients, génois, pisans et vénitiens. De plus, à partir des ports de Gênes et de Venise l'huile était réexpédiée vers d'autres destinations en Europe continentale et en Égypte. Le voyageur al-Tiǧānī, au XIV[e] siècle, parle des zones de production d'huile au sud de l'Ifrīqiya, autour de Djerba, Gabès et Sfax[36].

Si l'huile d'Ifrīqiya est exportée au Moyen Âge en quantité respectable, nous ignorons l'étendue du domaine réservé à l'oléiculture et la valeur globale de la production ; nous ne disposons pas de séries documentaires qui nous permettraient de comprendre les mécanismes qui soutiennent ou freinent l'exportation. Les produits alimentaires de base sont beaucoup mieux documentés puisque leur abondance ou leur rareté rythment la vie des gens, alors que le prix de l'huile ne constitue pas un indice de cherté de la vie. Cela revient à dire que l'huile est, dans l'usage courant, un produit secondaire et remplaçable, notamment par la graisse animale même si la qualité de ce produit est moindre[37].

32. G. PISTARINO, *Notai genovesi...*, *op. cit.*, doc. 12, 27, 38, 40, 56, 94, 96, 97 ; voir T. MANSOURI, « L'huile et l'olivier... », *loc. cit.*, p. 50-52 ; L. BALLETTO, « I Genovesi a Tunisi... », *loc. cit.*, p. 85.

33. La *botta* est une mesure de capacité liquide, égale à 700 litres.

34. Voir B. DOUMERC, *Venise et la Barbarie de 1230 à 1510*, thèse de 3[e] cycle dactylographiée, Toulouse-Le Mirail, 1981, p. 187.

35. IBN 'ABD AL-BĀSIT, *Al-Rawḍ al-Basim...*, *op. cit.*, p. 35-36 (texte arabe).

36. IBN AL-QUNFUḎ, *Al-Fārisiyya...*, *op. cit.*, p. 150 ; AL-TIĞANĪ, *Rihla*, H. H. 'ABD AL-WAHHĀB éd., Tunis, 1981, p. 68.

37. AL-ŠAYZARĪ, *Nihayāt al-Rutba fi Ṭālab al-Ḥisba*, B. ARINI éd., Beyrouth, s. d., p. 33, 37. Le Muḥtasib dénonce des pratiques illicites sur le marché, qui consistent à remplacer l'huile par la graisse pour les fritures, ce qui prouve que la graisse animale est un produit de substitution.

Produits « naturels »

L'Ifrīqiya fournissait une gamme de produits provenant de l'exploitation du sol et du sous-sol. D'abord le corail, qui provenait de la région de Tabarka au nord de l'Ifrīqiya[38], fournissait essentiellement le marché italien, en quantité importante, d'un produit de belle qualité. Le pouvoir ḥafṣide tirait des taxes sur le commerce du corail un grand profit, au point qu'Ibn al-Qunfuḏ, historiographe de la dynastie, voyait là l'essentiel des ressources du sultan Abī Isḥāq[39]. Ce n'était évidemment pas le seul produit commercialisé mais c'était l'un des plus prisés. Les Génois, qui prirent la place des Catalans au XVe siècle pour l'exploitation des bancs de corail, émigrèrent vers la région et s'y installèrent durant l'époque moderne, afin de rentabiliser un commerce lucratif, et pour soutenir la concurrence contre les Vénitiens[40]. Cependant un produit de ce genre ne peut être pris comme un indice de prospérité ou de décadence de l'économie, puisqu'il n'est pas impliqué directement dans l'évolution économique interne. Il ne dépend pas de l'intervention de l'homme, sauf pour la collecte, le stockage et le transport.

Les herbes médicinales entrent aussi dans le circuit économique. Elles sont le plus souvent cueillies par des « marginaux », les *mutaṣawwifa*, dits aussi *sayih* (errants), qui vivent dans la solitude et l'isolement, semblables aux ermites du désert. Pour vivre, ils cueillent ces plantes auxquelles on attribue des qualités médicinales[41], qui ont été cataloguées au Maghreb avec leur nom en arabe, en berbère et en latin[42]. La région de Bougie fournissait une plante connue chez les Italiens sous le nom d'« erba Buggiea », que les corroyeurs de Marseille appelaient « écorce de Bougie »[43]. Al-Idrīsī écrivait qu'au nord de Bougie se trouve la montagne d'Amsiyūn, élevée et d'accès difficile, où l'on trouve des plantes comme la scolopendre, le berbéris, la grande centaurée, l'aristoloche, l'absinthe..., nécessaires à la fabrication de certains médicaments[44]. Dans le même ordre d'idée, on peut citer des produits de la nature comme le miel et la cire – la transformation de la cire est restée jusqu'à nos jours une pratique courante dans les campa-

38. B. DOUMERC, « Le corail d'Ifrīqiya à la fin du Moyen Âge », *loc. cit.*, p. 479-482 ; L. BALLETTO, « Gênes et le Maghreb... », *loc. cit.*, p. 102-103, n. 28, 29, avec une bibliographie riche et récente sur le corail d'Ifrīqiya.

39. IBN AL-QUNFUḎ, *Al-Fārisiyya...*, *op. cit.*, p. 174. L'importance du corail dans l'économie de la région est signalée depuis le Xe siècle ; il aurait alimenté les circuits du commerce, si l'on en croit IBN HAWQAL, *Configuration de la terre*, trad. fr. M. C. De Slane, *Journal asiatique*, 1842, p. 179-181 et AL-IDRĪSĪ, *Description de l'Afrique et de l'Espagne* (texte arabe), Leyde, 1864, p. 116.

40. B. DOUMERC, « Le corail d'Ifrīqiya... », *loc. cit.*, p. 481 ; Ph. GOURDIN, « Émigrer au XVe siècle. La communauté ligure des pêcheurs de corail de Marsacares », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 102, 1990, p. 131-133.

41. M. CHERIF, *Nouveaux documents...*, *op. cit.*, p. 35.

42. A. MIELI, *La science arabe et son rôle dans l'évolution scientifique mondiale*, Leyde, rééd. 1966, p. 205, 212-213.

43. L. BALLETTO, « Bougie nei manuali toscani... », *loc. cit.*, p. 84 ; D. VALÉRIAN, *Bougie, port méditerranéen*, *op. cit.*, p. 148, n. 296.

44. AL-IDRĪSĪ, *Description de l'Afrique...*, *op. cit.*, p. 90.

gnes tunisiennes – ; on les trouvait en abondance sur les places marchandes de l'Ifrīqiya et du Maghreb[45]. Le miel a évidemment des qualités alimentaires et sans doute des propriétés médicinales ; la cire sert à cacheter les jarres remplies d'huile et destinées à l'exportation. Les dattes sont également exportées[46] ; elles étaient produites dans les oasis, régions de vieille civilisation urbaine, qui vivaient justement des dattes et du palmier, utilisés pour leurs besoins domestiques – les oasis faisaient aussi fonction d'étape pour le commerce caravanier sud/nord et est/ouest. Cependant l'exportation de ces produits n'est pas un signe de satisfaction alimentaire car ni les herbes, ni le miel, ni les dattes ne constituaient des produits alimentaires de base, à la différence du pain et des dérivés céréaliers. Exporter ces produits pourrait-il signifier au contraire la volonté d'échanger des produits « de luxe » contre des produits de première nécessité ?

En tête des importations, les produits alimentaires *(Ṭa'ām)*

Faisait-on le voyage de Sicile pour importer des produits alimentaires, du *ṭa'ām* ? Les documents d'archives confirment l'existence et l'importance d'un tel courant et les préoccupations qu'il suscitait chez les juristes de Kairouan ou de Tunis[47]. Les questions auxquelles devaient répondre les exégètes concernent plusieurs produits d'importation et montrent donc l'insuffisance de la production locale. Or, pour la période qui nous intéresse, il est difficile d'expliquer la hausse de la demande alimentaire par une croissance de la population : en effet la démographie au Maghreb aurait atteint alors « le fond du gouffre », selon l'expression du professeur M. Talbi. Les épidémies et les turbulences, dues à la fois aux circonstances politiques et aux mouvements de population, auraient contribué au déclin du travail de la terre ; des villes sont tombées en ruine, les routes ne sont pas sûres, la population, malgré les tentatives de sédentarisation engagées depuis l'époque almoravide, reste instable[48]. L'importation de produits alimentaires devient dans ces conditions une nécessité ; mais *a contrario* il arrive que des marchands, guidés par le profit, exportent des grains vers les pays chrétiens et c'est ainsi qu'en 543/1148 le peuple de Tunis s'opposa, les armes à la main, au départ vers la Sicile d'un bâtiment chargé de grains, par peur de la

45. IBN HAIDŪR, ms. de mathématiques, Tunis, BN ; cf. D. VALÉRIAN, *Bougie, port méditerranéen, op. cit.*, p. 146-147 ; signalons que, contrairement à l'hypothèse de D. Valérian, il n'y a pas de relation phonétique entre le mot arabe *šamun* = cire, et le mot *Biğaya* = Bougie.

46. G. PISTARINO, *Notai genovesi..., op. cit.*, doc. 7 du 15 janvier 1289, p. 13-14 : des dattes sont exportées vers Messine.

47. AL-MAZIRĪ, *Fatāwi*, T. MAAMOURI éd., Tunis, 1994, p. 207, 208, 214, 252, 284, 363-364 ; cf. AL-BURZULĪ, *Fatāwi, op. cit.*, f° 404 ; ID., *Fatāwi*, Tunis, BN, ms. 21597, f° 353v°-354r° ; AL-WANŠARĪSĪ, *Al-Mi'yār*, Beyrouth, 1981, 12, p. 307-313.

48. M. TALBI, « Effondrement démographique au Maghreb (XIe-XVe siècles) », *Les Cahiers de Tunisie*, 97-98, 1977, p. 56-57.

famine[49]. Ceci montre l'acuité du problème alimentaire et ses incidences sur la vie politique, non seulement en Ifriqīya mais dans tout le bassin méditerranéen. Les pouvoirs politiques et religieux sont attentifs à l'approvisionnement en pain, qui pouvait contribuer ou à étendre leur influence ou à réduire leur popularité[50]. Les aléas de la nature ont un effet direct sur l'attitude des populations à l'égard du pouvoir, religieux ou politique ; les chroniqueurs musulmans du Moyen Âge, en Orient ou en Occident, sont donc attentifs aux changements climatiques et aux interprétations qu'on en donne. L'Ifrīqiya n'échappe pas à cette règle et certains chroniqueurs ont noté les années de vaches maigres[51]. À cause de l'insécurité qui régnait dans un espace mal contrôlé et de certaines attitudes mentales défavorables au travail de la terre[52], la production alimentaire ne réussissait pas à nourrir toutes les bouches ; il fallait donc importer, ceci particulièrement pendant la période ḥafṣide. La fréquence des *fatāwa/s* relatives à l'importation des grains de Sicile montre que ce commerce était une pratique courante en Ifrīqiya durant tout le bas Moyen Âge. Elles répondent à plusieurs questions : est-il licite qu'un Musulman se rende en terre chrétienne pour acheter du *ṭa'ām* ? Est-il normal que pour pratiquer ce commerce il doive subir la loi des Chrétiens ? Les *fuqahā'/s* répondent qu'il est illicite de commercer avec les Chrétiens, d'abord parce que le Coran considère les « associateurs-Chrétiens » comme impurs, ensuite parce que le commerce avec les Chrétiens fournit à ces derniers les moyens financiers de combattre les Musulmans. On pourrait aussi penser à des faveurs accordées aux marchands musulmans en terre chrétienne, mais une telle disposition n'est jamais évoquée chez les chroniqueurs ni dans les traités[53]. De toutes façons l'interdit prononcé par les *fuqahā'/s* n'était pas, semble-t-il, de nature à détourner les marchands de leur commerce[54] ;

49. M. AMARI, *Bibliotheca arabo-sicula*, Leipzig, 1857, p. 373.

50. AL-ZARKAŠĪ, *Ta'riḫ al-Dawlatayn, op. cit.*, p. 150 ; il rapporte qu'en 862 la hausse des prix des produits alimentaires conduisit le sultan à faire distribuer aux indigents 1 000 pains par jour. Autre exemple, la famine de 928 à Byzance, M. KAPLAN, *Les hommes et la terre à Byzance du VIe au XIe siècle*, Paris, 1992, p. 461-462.

51. AL-ZARKAŠĪ, *Ta'riḫ al-Dawlatayn, op. cit.*, p. 45, 95, 150 ; M. AMARI, *Bibliotheca arabo-sicula, op. cit.*, p. 373.

52. IBN KHALDUN, *Kitāb al-'Ibar* (Histoire des Berbères), Beyrouth, s. d., vol. 6, p. 89 ; ce texte m'a été signalé par mon collègue A. Bouzid, maître-assistant à l'Université de Sousse, que je remercie. L'auteur divise les habitants du Maghreb en deux groupes en fonction de la richesse et du statut social ; les dominés vivent de l'exploitation de la terre, les nobles/*ahl al-Izza* vivent de la transhumance, de l'élevage, à l'aide de l'épée et du banditisme. Al-Mazarī (*Fatāwi, op. cit.*, p. 359-362) cite une série de *fatāwas* qui montrent les difficultés des travailleurs de la terre confrontés aux tribus bédouines ; cf. BURZULĪ, *Fatāwi, op. cit.*, f° 415r°.

53. Dans une communication au colloque « Arabes et Européens » (Département d'histoire de la faculté des lettres de Mannouba, Tunis, 7-9 mars 1996), Ph. Gourdin a discuté le concept de réciprocité entre les États européens et ceux du Maghreb au Moyen Âge.

54. Réciproquement, quand les papes, au XIIIe siècle, interdisaient le commerce avec les Mameluks, les Génois et les Vénitiens, malgré les menaces d'excommunication, n'arrêtaient pas pour autant de s'y adonner, E. ASHTOR, *Levant Trade..., op. cit.*, p. 18 sq.

d'ailleurs on posait aux mêmes *fuqahā'/s* des questions sur les différentes possibilités d'achat et de transport des denrées alimentaires de Sicile, ils ne pensaient pas à prononcer une interdiction.

Les différentes sources dont nous disposons confirment cette tendance à l'importation et donnent à penser que la production de certaines bonnes années ne suffisait pas à combler le manque des années précédentes. On a relevé plusieurs années particulièrement difficiles : en 680/1280 la récolte a été mauvaise et les troupeaux de bovins ont été décimés[55]. En 755/1354, l'Ifrīqiya a connu une hausse du prix des produits alimentaires, le *qafiz* de blé atteignant 11 dinars, le *qafiz* d'orge, 5,5 dinars[56], des prix que citent les sources en raison de leur niveau exceptionnel, sans donner d'éléments de comparaison. En 862/1457, la hausse des prix à Tunis, consécutive à la rareté des grains, n'a été atténuée que grâce aux distributions de pain quotidiennes organisées par le sultan jusqu'à l'arrivée sur le marché de la nouvelle récolte[57].

Pour remédier aux défaillances locales, le pouvoir ḥafṣide ne lésinait pas et importait du blé de Sicile ou par la Sicile. Les documents italiens montrent en effet une certaine régularité des exportations vers l'Ifrīqiya : le 3 juin 1289, Tanno Ceciliano, marchand génois, déclare devant le notaire Pietro Battifoglio avoir reçu 1 754 besants pour le froment qu'il a vendu à Tunis[58] ; le 7 juin, le même notaire enregistre cinq contrats de différentes natures se rapportant au transport et à la vente de froment par la commune des Pise, des marchands florentins ou génois[59]. Les années qui suivent ne sont pas meilleures puisqu'on a enregistré en 1298 (22 octobre) et 1299 (9 avril et 28 juin) trois contrats pour le transport ou la vente de grain sicilien à Tunis et à Tripoli[60] ; de même au XIVe siècle, puisque les 10 et 23 juillet 1309 deux actes signalent le transport de grain de la Sicile vers Tunis et Tripoli[61]. Dans tous les cas les importations se font en période de soudure, au moment où la navigation reprend après l'hiver. Cela prouve que la commande a été passée l'année précédente, en prévision de la période toujours difficile de la soudure, une période qu'évoque le proverbe « entre la fève et le grain il faut serrer la ceinture ». Et puis l'année précédente avait peut-être été mauvaise. La participation de la commune de Pise, des marchands génois et florentins peut apparaître comme la réponse à un appel lancé de Tunis pour résoudre le grave problème du pain.

Peut-on rapprocher ces faits du sombre tableau de l'Ifrīqiya tracé par le voyageur marocain al-'Abdarī deux ans avant cette dernière crise

55. AL-ZARKAŠĪ, *Ta'riḫ al-Dawlatayn, op. cit.*, p. 45.
56. *Ibid.*, p. 95 ; sur le *qafiz*, voir M. LEGENDRE, *Survivance des mesures traditionnelles en Tunisie*, Paris, 1958, p. 80-81.
57. Voir plus haut note 47.
58. G. PISTARINO, *Notai genovesi..., op. cit.*, doc. 102.
59. G. PISTARINO, *Notai genovesi..., op. cit.*, doc. 115-119.
60. R. ZENO, *Documenti per la storia del diritto marittimo nei secoli XIII-XIV*, Turin, 1936, doc. 20, p. 15-16 ; doc. 47, p. 36-37 ; doc. 90, p. 65.
61. *Ibid.*, doc. 162, p. 150 ; doc. 164, p. 155-156.

frumentaire[62] ? Au milieu du XIVe siècle, plusieurs contrats (de nolisement, assurance ou autres) ont été enregistrés au printemps 1350 et 1359[63] ; ils concernent tous le commerce des grains entre la Sicile et Tunis. Au XVe siècle, le blé arrivait toujours de Gênes ou de Pise[64]. En dépit de la discontinuité de la documentation, nous pouvons supposer des échanges réguliers : on prépare le voyage en Italie à partir de mars et avril, pour arriver à vendre en juin et juillet à Tunis. Comment expliquer que des marchands, qui disposaient d'un réseau d'informateurs et de représentants dans les différents ports de la Méditerranée, osaient importer des céréales à Tunis en pleine période de moisson ? La réponse possible est qu'ils connaissaient l'extension de l'élevage, la domination (même relative) des campagnes par les tribus bédouines, donc le déficit en céréales. De plus la période estivale, favorable à la navigation, est aussi celle de la collecte des toisons et d'autres produits d'origine animale. Peut-on concevoir un partage du travail entre les marchands locaux et italiens, les uns fournissant les produits d'origine animale, les autres apportant les produits d'origine végétale ? Peut-on concevoir aussi un commerce de transit vers l'Europe même, passant par Tunis puisque Venise y achetait du grain (provenant peut-être de la côte tyrrhénienne de l'Italie) ? En effet, à plusieurs reprises les Vénitiens ont réclamé, dans les traités qu'ils signaient avec les Ḥafṣīdes, la reconduction de clauses relatives à l'exportation du blé vers la Sérénissime[65] ; s'agit-il d'un engagement des Ḥafṣīdes à fournir Venise en blé dans les moments de disette, ou Tunis joue-t-elle simplement le rôle de port de transit, évitant à Venise un rapport direct avec l'ennemi génois[66] ? L'Ifrīqiya consommait donc des céréales importées mais les redistribuait peut-être aussi à d'autres partenaires européens.

L'Ifrīqiya importait d'autres produits alimentaires, comme le sucre, provenant de Sicile, qu'on utilise dans diverses sortes de confiseries, préparées à l'occasion des fêtes religieuses[67].

Un autre produit important est le vin ; bien qu'interdit par l'Islam, il est importé de Gênes, de Marseille ou de Sicile[68], et il se trouve au cœur des préoccupations des *fuqahā'/s*[69]. Le pouvoir rappelle souvent son interdiction[70]. Les trois destinataires de cette marchandise étaient

62. Cité par M. TALBI, « Effondrement démographique », *loc. cit.*, p. 56-57.

63. R. ZENO, *Documenti per la storia...*, *op. cit.*, doc. 189-191, 197.

64. L. BALLETTO, « Gênes et le Maghreb », *loc. cit.*, p. 99, cite une autorisation d'exportation donnée par la commune de Gênes pour une quantité de 15 000 *qafīz* de blé.

65. B. DOUMERC, *Venise et la Barbarie*, *op. cit.*, p. 185-186.

66. A. DUCELLIER, « Perturbations et tentatives de reconversion en Adriatique à l'époque de la guerre de Chioggia : le cas de Raguse », *Byzantinische Forschungen*, 12, 1987, p. 607-632.

67. M. AMARI, *Bibliotheca arabo-sicula*, *op. cit.*, Appendice, p. 3.

68. Voir respectivement G. PISTARINO, « Genova e il Maghreb », *loc. cit.*, p. 65 ; ID., *Notai genovesi...*, *op. cit.*, doc. 106, p. 153-154, R. ZENO, *Documenti*, *op. cit.*, doc. 8-9, p. 6-7.

69. BURZULĪ, *Fatāwi*, *op. cit.*, fᵒˢ 448-450, 453.

70. IBN AL-QAṬṬĀN, *Naẓm al-Ǧumān lī tartīb ma samafa ùo, aḫbār al-Zamān*,

les *dhimmis*, que la loi musulmane autorise à consommer, discrètement, des aliments interdits aux croyants[71], les marchands et les marins européens pour qui le vin était la seule boisson tonique[72], et enfin des Musulmans qui bravaient l'interdit et faisaient l'objet de constantes réprimandes de la part des différents pouvoirs musulmans, au Maghreb comme en Orient. La consommation de vin, sous le règne de 'Abd al-Mu'min b. 'Alī, était telle que celui-ci décida de créer des agents spéciaux pour pourchasser les ivrognes, châtier les consommateurs, confisquer et détruire les boissons fermentées, contrôler toutes les boissons mises en vente sur les marchés du royaume almohade[73]. À la fin du XIVe siècle, Ibn al-Qunfuḏ, glorifiant la piété de son maître, Abī Fāris 'Abd al-'Azīz, écrit que celui-ci détruisit un lieu de débauche situé à Bāb al-Baḥr (Tunis) et le fondouk de Constantine, parce qu'on y vendait du vin, et qu'il y substitua, à Tunis, une « belle *zaouia* »[74]. À ces consommateurs plus ou moins déclarés, il faudrait ajouter les autres, notamment les agents du pouvoir, qui, malgré une apparente piété, ne se privaient pas de certains produits prohibés[75].

D'autres produits encore sont importés à Tunis, comme l'ambre et le clou de girofle, dont on faisait grande consommation à la cour ḥafṣide[76]. Le coton et le lin était importés puis parfois acheminés vers les villes italiennes[77].

Depuis le milieu du XIIe siècle, l'Ifrīqiya se trouvait au centre d'un trafic international dont elle ne contrôlait pas, semble-t-il, tous les mécanismes. Elle exportait vers l'Europe des produits divers qui étaient pour la plupart d'origine animale : du cuir, des peaux, la laine des toisons, des tapis, du corail. Elle exportait aussi quelques produits d'origine végétale. Elle importait par contre des moyens de subsistance, le *ta'ām* et divers produits alimentaires.

Ses partenaires principaux sont les Italiens, mais sans oublier la Catalogne, l'Égypte, la Provence. Par moments, elle a sans doute joué un rôle d'intermédiaire entre l'Europe et l'Europe, puisque le blé de Sicile, de Pise ou de Florence, vendu à Tunis par des Génois, des Pisans ou des Florentins, aurait été revendu à Venise. L'exportation des céréa-

M. A. MAKKĪ éd., Beyrouth, 1990, p. 196-203 ; IBN AL-QUNFUḎ, *Al-Fārisiyya, op. cit.*, p. 196.

71. A. FATTAL, *Le statut légal des non-Musulmans en pays d'Islam*, Beyrouth, 1958 ; T. MANSOURI, « Les dhimmis en Égypte, statut légal et perceptions populaires », *Institut des Belles-Lettres Arabes*, 164, 1989, p. 255-270.

72. M. BALARD, « Navigations génoises en Orient d'après les livres de bord du XIVe siècle », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1988, p. 788, 790-791.

73. IBN AL-QAṬṬĀN, *Naẓm al-Ǧumān..., op. cit.*, p. 196-203.

74. IBN AL-QUNFUḎ, *Al-Fārisiyya, op. cit.*, p. 196.

75. *Ibid.*, p. 139.

76. AL-ZARKAŠĪ, *Ta'riḫ al-Dawlatayn, op. cit.*, p. 51.

77. M. AMARI, *I diplomi arabi..., op. cit.*, p. 93, 106 ; G. PISTARINO, *Notai genovesi..., op. cit.*, doc. 102 ; T. MANSOURI, « Les communautés marchandes... », *loc. cit.*, p. 97.

les ne révèle donc pas forcément un excédent de la production ifrīqiyenne, d'autant moins qu'elle correspond parfois à des moments de famine. L'Ifrīqiya était, si l'on en croit certains chroniqueurs du temps, dominée par les pasteurs et les éleveurs. Le mouton et le chameau offraient à leurs propriétaires des titres de noblesse que leur refusaient l'arbre et la charrue.

Tahar Mansouri, Faculté des Lettres de Sfax, Tunisie

Produits agricoles et commerce maritime en Ifrīqiya aux XIIe-XVe siècles

L'évolution de l'état économique de l'Ifrīqiya ne peut être analysée uniquement à partir des sources littéraires arabes, qui, limitées en quantité, sont souvent des compilations qui donnent une image figée dans le temps. C'est pourquoi nous avons tenté d'éclairer la situation à la lumière de documents d'archives publiés. Ce qui nous a permis de suggérer une lecture différente. D'abord, l'économie ifrīqiyenne au Moyen Âge est rurale et, dans sa ruralité, elle est plus pastorale qu'agraire : les exportations et les importations l'attestent. Par ailleurs l'Ifrīqiya importait des produits alimentaires des régions occidentales de l'Italie et, en même temps, elle exportait des produits agricoles vers Venise, ce qui révèle non pas une production excédentaire en Ifrīqiya mais, à travers l'Ifrīqiya, un commerce de transit entre deux régions européennes.

Commerce maritime – agriculture – cuirs – laine – produits alimentaires – huile d'olive – vin

Agricultural Production and Seaborne Trade in Ifrīqiya in the Twelfth to Fifteenth Centuries

The evolution of the economical situation in Ifrīqiya cannot be analyzed from literary Arabic sources alone, which, limited in number, are often compilations offering an unchanging image in time. We have therefore tried to gain more knowledge by examining published archive documents, a study which has opened a different perspective. First of all, the economy of Ifrīqiya in the Middle Ages was a rural one, and, as attested by trade practices, a predominantly pastoral one. Moreover, Ifrīqiya imported foodstuffs from the western regions of Italy, and, at the same time, exported agricultural commodities to Venice. This, however, is not a sign of excess production in Ifrīqiya, but rather an indication that Ifrīqiya served as a center of transit for commerce between two European regions.

Seaborne trade – agriculture – leather – wool – foodstuffs – olive oil – wine